

Palmarès Villes et Villages fleuris du Gers : Cinq communes gravissent un échelon de plus

Castin obtient sa 3ème fleur, Castelnau-Barbarens, Fleurance et Montréal du Gers classés 2 fleurs, Fourcès s'octroie une fleur



Palmarès Villes et Villages fleuris du Gers : Cinq communes gravissent un échelon de plus

C'est dans l'hémicycle du Conseil Départemental que s'est déroulée jeudi 16 décembre dans l'après-midi la remise des Prix aux Initiatives du concours départemental des villes et villages fleuris – embellissement et cadre de Vie 2016. Pour en connaître le principe veuillez [CLIQUER ICI](#) (Notre présentation sur le Journal du Gers en date du 13 décembre).

Pour l'édition 2016 ce sont 72 communes qui ont participé à ce concours organisé et animé par le CDT Destination Gers pour le compte du Conseil Départemental et avec la collaboration du CAUE. L'objet est de récompenser les actions menées par les collectivités locales (environnement, propreté, amélioration de qualité de cadre de vie, fleurissement, animation et la valorisation touristique) qui leur permettra de valoriser leur travail mené et de dynamiser l'action des bénévoles, élus et agents pour l'amélioration de leur cadre de vie.

LE PALMARES

14 communes sont détentrices du panneau « Ville fleurie » ou « Village fleuri ».

3 communes sont classées 4 fleurs : Blaziert, Ordan-Larroque et Lectoure

3 communes sont classées 3 fleurs : obtention 3ème fleur Castin. Confirmation pour Auch et Roques

4 communes sont classées 2 fleurs : obtention 2ème fleur pour Castelnau-Barbarens, Fleurance, Montréal-du-Gers. Confirmation pour Condom.

4 sont classées 1 fleur : obtention 1ère fleur : Fourcès. Confirmation Castéra-Lectourois, Marciac, Riscle

PRIX AUX INITIATIVES 2016, communes primées

Pays d'Armagnac

Bascous, Bezolles, Castelnau-l'Auvignon, Cazaubon-Barbotan, Eauze, Estang, Fourcès, Gondrin, Labarrère, Lagardère, Larroque-Engalin, Le Houga, Ligardes, Lupiac, Mouchan, Nogaro, Noulens, Roquepine, Saint-Arilles, Labarthète, Saint-Puy, Sabazan, Tillac, Saint-Mont, Villecomtal.

Pays d'Auch

Aujan-Mourmède, Duran, Castéra-Verduzan, Jégun, Lasséran, Lavardens, Lourties-Monbrun, Montaut-les-Créneaux, Montesquiou, Miélan, Mirepoix, Sainte-Dode.

Pays Portes de Gascogne

Avezan, Estramiac, Gimbrède, L'Isle-Bouzon, L'Isle-Jourdain, Lamothe Goas, La Romieu, Lombez, Mas d'Auvignon, Monferran-Savès, Saint-Antonin, Saint-Elix-d'Astarac, Samatan, Sauveterre, Saint-Clar, Simorre



Castin s'octroie 3 fleurs.



Roques conserve ses 3 fleurs.



Ordan-Larroque au top avec ses 4 fleurs.



Encouragement pour Lupiac qui poursuit sa valorisation autour de D'Artagnan.



Encouragement à Duran pour sa continuité dans l'embellissement du village.



Les représentants des 72 communes qui ont participé au concours de Villes et Villages fleuris.